



Municipalité de

TADOUSSAC

CONCOURS :2026-14(2)

La municipalité de Tadoussac est à la recherche d'une ou d'un **Animateur(trice) de musée.**

CONDITIONS DE TRAVAIL

- ✓ Taux horaire selon la convention collective en vigueur : **19,36\$ à 22,24\$**
- ✓ Horaire samedi et dimanche.
- ✓ Paie versée à toutes les semaines
- ✓ Accès au programme d'aide aux employés
- ✓ Stationnement gratuit

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intention faisant état de sa motivation pour occuper ce poste, en mentionnant le numéro du **concours 2026-14(2)**, par courriel à l'adresse suivante:

amelie.pineault@tadoussac.com

Date limite pour postuler :

Au plus tard le 16 juillet 2026.

MUNICIPALITÉ DE TADOUSSAC

Amélie Pineault,
Adjointe Administrative, ressources humaines
162, rue des Jésuites
Tadoussac, G0T 2A0
Tél : 418 235-4446 Poste 1012

APPEL DE CANDIDATURES **ANIMATEUR(TRICE) DE MUSÉE**

AFFICHAGE INTERNE/EXTERNE

DÉBUT D'EMPLOI/DÈS QUE POSSIBLE
ÉTUDIANT OU RETRAITÉ BIENVENUE
SAISONNIER
PARTIEL

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Sous la supervision de la coordonnatrice au développement, la personne choisie aura à réaliser les tâches suivantes :

- Accueillir les visiteurs et les groupes;
- Présenter les produits d'interprétation;
- Répondre aux questionnements des visiteurs;
- Gérer les situations difficiles (plaintes, comportement gênants, etc.);
- Opérer une caisse enregistreuse;
- Compiler les données statistiques sur les visiteurs et préparer les rapports de synthèses;
- Contribuer et participer à des activités éducatives
- Toutes autres tâches connexes.

QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES

- Être doté des qualités suivantes : Honnêteté, autonomie, initiative et dynamisme;
- Service à la clientèle et aptitudes à travailler avec le public;
- Capacité à gérer des groupes scolaires et/ou adultes;
- Participer à la transmission de l'histoire de Tadoussac.

NOTE :

L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue pour une entrevue seront contactées